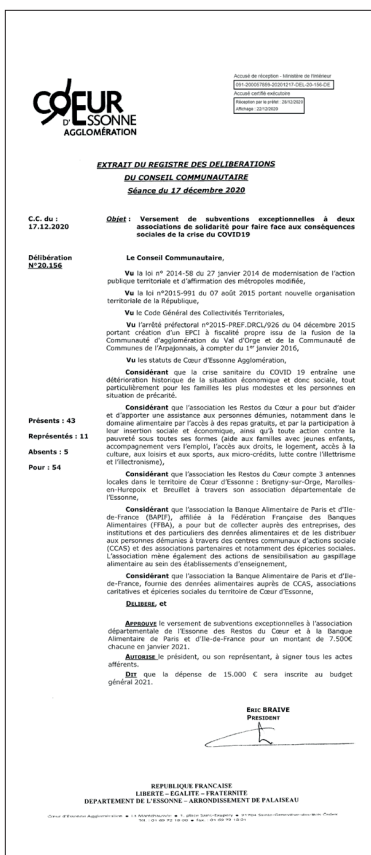


SOLIDAIRES ENSEMBLE : L'AGGLO SOUTIENT DEUX ASSOCIATIONS CARITATIVES

En cette année si particulière, Cœur d'Essonne Agglomération a décidé d'apporter son soutien financier à deux associations caritatives qui agissent pour faire face aux conséquences sociales de la Covid-19. Les élus du Conseil Communautaire ont voté à l'unanimité, en décembre, la proposition d'allouer une partie du budget dédié aux vœux à cette aide solidaire.



La crise sanitaire de la Covid-19, tout particulièrement les périodes successives de confinement et les fermetures administratives de nombreuses entreprises, a lourdement affecté la vie économique de notre pays. C'est pourquoi « **L'Agglo a souhaité apporter un soutien particulier aux familles et aux personnes les plus fragiles de notre territoire à travers le versement d'une subvention à deux associations de solidarité et de lutte contre la précarité : les Restos du Cœur et la Banque Alimentaire de Paris et d'Île-de-France** » explique Éric Braive, Président de l'Agglo.

Cœur d'Essonne Agglomération a versé une subvention exceptionnelle d'un montant de 7500 € à chaque association. Cette aide leur permettra de faire face à l'afflux massif de demandeurs sur leur périmètre d'intervention. « **Toutes les associations caritatives que l'on rencontre nous disent à quel point le nombre de demandeurs augmente de façon exponentielle sur leur périmètre d'intervention. Nous avons souhaité apporter ce soutien afin de répondre à l'urgence sachant que malheureusement nous n'en avons pas terminé avec la crise de la Covid-19 et ses conséquences sociales qui sont de plus en plus fortes.** »

Deux associations engagées dans la lutte contre la précarité alimentaire.

« **La précarité dépasse les frontières de Cœur d'Essonne Agglomération, nous avons donc choisi un outil presque national comme la Banque alimentaire et une association plus ciblée comme les Restos du Cœur, qui a des antennes locales, dont quelques-unes sur l'Agglo** » ajoute Éric Braive. L'association les Restos du Cœur a trois antennes locales dans le territoire de Cœur d'Essonne

Agglomération : Brétigny-sur-Orge, Marolles-en-Hurepoix et Breuilleil. L'asso-ciation La Banque Alimentaire de Paris et d'Île-de-France (BAPIF), affiliée à la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA), collecte et distribue au travers d'associations partenaires (notamment les épiceries sociales) et les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS).

Cœur d'Essonne Agglomération s'est toujours engagée autour de valeurs fortes. Plus que jamais en 2021, elle place la solidarité au cœur de ses missions. Solidaires ensemble.

Contact Presse : Vincent ADELIN-POIREL
Tél. : 06 88 09 98 41 / v.adelin-poirel@coeuressonne.fr